Ordre de service d'inspection

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'alimentation **Service des actions sanitaires en production primaire** **Sous-direction de la santé et de protection animales** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDSPA/2020-91** **07/02/2020**

Date de mise en application : 07/02/2020
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Mise en œuvre d'une expérimentation sur les inspections en santé et protection animales en filière porcine.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DD(CS)PP

Résumé : Cette instruction présente les objectifs et les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation conduite sur les inspections en filière porcs. Cette expérimentation vise à introduire quelques points de contrôles clefs relevant de la santé et de la protection animales lors de chaque inspection en filière porcine, quel que soit l'objectif initial de la visite.

Textes de référence :IT DGAL/SDPRAT/2019-566 du 25 juillet 2019 – Orientations stratégiques et priorités 2020 pour l'organisme DGAL
IT DGAL/SDSPA/2019-297 du 15/04/2019 – Stratégie de programmation des contrôles en santé et protection animales

IT DGAL/SDSPA/2019-874 du 24/12/2019 _ Biosécurité en élevage de suidés - inspection des lieux de détention
IT DGAL/SDSPA/2019-801 du 2/12/2019 relative à l'évolution des contrôles administratifs réalisés au titre de la protection animale en élevage d'animaux de rente.
IT DGAL/SDPRAT/2015-103 du 9/02/2015 _ Suites données aux inspections en matière vétérinaire et phytosanitaire.
IT DGAL/SDSPA/2015-28 du 14/01/2015 _ Organisation des contrôles réalisés au titre de la protection animale en élevage d'animaux de rente
IT DGAL/SDSPA/2018-863 du 20/*11/2018 – programmation des inspections dans le domaine de la pharmacie vétérinaire

Guide de contrôle conditionnalité 2020 Annexe 12 : Porcins - Nomenclature des observations

IT DGAL/SDSPA/2019-835 du 17/12/2019 relative à l'évolution des contrôles administratifs réalisés au titre de la protection animale en élevage : harmonisation de la politique des suites en filière porcine à paraître

I. Objectifs

Il convient de mener une réflexion sur l'amélioration des contrôles en santé et protection animales pour en renforcer l'efficacité, par le biais de la programmation, des suites mais également des modalités de contrôle. Le séminaire SDSPA 2019 a clairement permis de démontrer l'intérêt des services sur ce thème.
C'est ainsi que dans le prolongement des travaux de l'atelier 2 organisé lors du séminaire du mois d'octobre 2019, il est mis en place une expérimentation dès la nouvelle campagne 2020 sur le contenu des inspections relatives à la filière porcine.
L'objectif est ici d'obtenir, à l'issue de chaque inspection, **une vision plus globale du fonctionnement et de l'état d'un élevage.** Cela doit permettre, en plus de suites éventuelles qui devront être décidées à la suite d'un contrôle officiel, d'orienter l'analyse de risque pour les contrôles ultérieurs et de pouvoir disposer d'une analyse globale du niveau des élevages de votre département.
Ainsi, un bloc d'items prioritaires transversaux à toutes les inspections thématiques en élevage a été défini, quel que soit le domaine technique ou le point d'entrée : pharmacie, protection animale, biosécurité, action sanitaire en élevage, identification.
Il ne s'agit pas de mettre en œuvre un quelconque regroupement de grilles par le biais d'une "grille généraliste". La réflexion mérite d'être encore approfondie sur ce sujet, tout comme l'allègement des grilles de contrôle. Des groupes de travail sont prévus à cet effet courant 2020 tel qu'explicité dans la feuille de route SDSPA qui figure à l'adresse suivante :
Accueil > Missions techniques > Santé et protection des animaux > Animation de la santé et de la protection animales>Séminaire SPA - Beaune les 1er, 2 et 3 octobre 2019
http://intranet.national.agri/IMG/pdf/Feuille_de_route_2020-2021_post-seminaire_2019_VF_cle836f84.pdf

II. Modalités

II.1. Grilles concernées par l'expérimentation

Les grilles concernées par l'expérimentation sont les suivantes :
SPA3-SPA-PA_PC Inspection protection animale : élevage de Porcins
SPA6-SPA_BIO_SUID Inspection Biosécurité suidés en élevage
SPA2-EQU-ELV_PRSU Pharmacie en élevage filière porcs version 2

Les deux premières grilles sont conservées mais sont complétées des "items d'alerte" sur les autres domaines afin de disposer d'un état des lieux global. En ce qui concerne la pharmacie en élevage, une nouvelle grille « Pharmacie en élevage de porcins » est créée à partir d'une copie de la grille SPA2-EQU-ELV Pharmacie en élevage, complétée par le bloc d'items prioritaires. Cette nouvelle grille est rattachée au nouveau sous-axe Pharmacie en élevage de porcins.

Les grilles modifiées sont jointes en annexe. L'utilisation de ces 3 grilles est désormais obligatoire.

II.2. Bloc d'items inséré dans les 3 grilles

Les items insérés sont présentés dans le tableau ci-dessous. Tous les items sont **optionnels** ; ceci permet donc, le cas échéant, le choix **"pas observé"** sur les points de contrôles correspondants.
Remarque importante : l'insertion du bloc d'item en début de grille implique un décalage dans la numération alphabétique des chapitres existants (A devient B, etc.).
A prendre en compte notamment dans la lecture des vade-mecum, non modifiés.
Les items insérés, leur mode d'évaluation et les compléments d'informations à destination des inspecteurs sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Chapitre préliminaire - Points de contrôle transversaux

Items	Notation	Commentaires
Éclairement : intensité et rythme journalier si éclairage artificiel	ABCD Notation C ou D pour les porcs élevés dans le noir ou dans la pénombre (exemple : quelques lux mais sans obligation d'avoir l'appareil sur soi) AB sinon Pas d'obligation de faire toutes les salles. Prévoir par exemple d'observer 25 % des salles.	Voir vade-mecum de la grille Inspection protection animale en élevages de porcins item A0501
Matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation	ABCD Notation C ou D si absence de matériaux manipulables au sein d'un atelier AB sinon Pas d'obligation de faire toutes les salles. Prévoir par exemple d'observer 25 % des salles.	Voir vade-mecum de la grille Inspection protection animale en élevages de porcins item D0303
Abreuvement : quantité, qualité et fréquence	ABCD Notation C ou D si des porcs n'ont pas accès à de l'eau AB sinon Pas d'obligation de faire toutes les salles. Prévoir par exemple d'observer 25 % des salles ou bien privilégier un atelier.	Voir vade-mecum de la grille Inspection protection animale en élevages de porcins item E0201
Présence d'un plan de biosécurité	C/NC Conforme si oui Non conforme si non	voir vade-mecum de la grille Inspection biosécurité suidés en élevage item A01
Attestation de formation du référent biosécurité	C/NC Conforme si oui Non conforme si non	voir vade-mecum de la grille Inspection biosécurité suidés en élevage Item A02
Présence et utilisation d'un Sas	C/NC Conforme si oui Non conforme si non	voir vade-mecum de la grille Inspection biosécurité suidés en élevage Item B0301
Aire d'équarrissage : implantation, absence de cadavre à l'air libre	ABCD	voir vade-mecum de la grille Inspection biosécurité suidés en élevage Item F02 et F03
Registre d'élevage : présence d'enregistrement des mouvements d'animaux	C/NC	voir vade-mecum de la grille Inspection pharmacie en élevage item C02

Items	Notation	Commentaires
Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock (aliments médicamenteux compris), que le traitement est enregistré*	C/NC	voir page 57 du vade-mecum de la grille Inspection pharmacie en élevage item E0701
Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock et soumis à ordonnance, qu'une ordonnance est présente*	C/NC	voir page 35 du vade-mecum de la grille Inspection pharmacie en élevage item E0201
Présence des documents d'accompagnement (chargement et déchargement), -	C/NC Conforme si oui Non conforme si non	Les documents d'accompagnement peuvent être entièrement dématérialisés. Cependant, le contrôleur doit y avoir accès soit sur informatique soit après impression.
**** Possibilité de prendre les 3 mêmes médicaments sur ces 2 items***		

II.3. Gestion des suites

Il convient de rappeler que tout constat de non conformité lors d'une inspection doit faire l'objet de suites proportionnées à ce constat conformément à l'instruction technique DGAL/SDPRAT/2015-103 du 9/02/2015 relative aux suites données aux inspections en matière vétérinaire et phytosanitaire.

Ainsi, il convient sans attendre d'adopter une suite administrative ou pénale permettant de faire cesser rapidement une situation sanitaire « à risque » pour la santé publique et de veiller à sa mise en œuvre. Cette décision sera formalisée, selon le cas, sous la forme d'une mise en demeure de procéder à des mesures correctives, ou, si ces mesures ne sont pas mises en œuvre, d'une suspension ou retrait d'approbation.

Le cas échéant, la constatation d'une infraction fera l'objet d'un procès-verbal établi et transmis au procureur de la République conformément à la politique pénale locale en vigueur.

Il convient dans ce cadre de prendre en compte la situation de l'élevage concernée dans l'analyse de risques définie au niveau départemental et de programmer un recontrôle sur cet élevage dans un délai raisonnable compte tenu de la gravité des manquements constatés.

III. Suivi et Bilan de l'expérimentation

Une adresse mail institutionnelle « liste-sdspa_experimentationporcins-dgal@agriculture.gouv.fr » est mise en place. Les correspondants SDSPA désignés seront ainsi en mesure de répondre à toutes vos questions sur le déroulement de l'expérimentation. Pour assurer le suivi de cette expérimentation, une Foire aux questions (FAQ) est également publiée sur le portail RESYTAL et sera mise à jour au fur et à mesure. Par ailleurs, vous avez la possibilité de vous rapprocher de votre COSIR pour toute difficulté rencontrée.

A l'issue de la campagne 2020, un bilan de l'expérimentation sera effectué, en concertation avec les référents nationaux, les Cosirs et les services. Une attention particulière sera ainsi apportée à l'évaluation des items du bloc prioritaire et aux suites éventuelles.

Le cas échéant, cette expérimentation pourra être abandonnée, reconduite et/ou étendue à une ou plusieurs autres filières.

Vous voudrez bien m'informer des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette expérimentation.

Le directeur général de l'alimentation

Bruno FERREIRA

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : Direction Générale de l'Alimentation

Grille SPA2-EQU-ELV_PRSU : Pharmacie en élevage filière porcs version 2

Vademecum

VM_PVPHELV Références règlementaires PHELV - version 1

Liste des points de contrôle

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
A	PC000002525	Points de contrôle transversaux	Notation A B C D
A01	PC000002500	Éclairement : intensité et rythme journalier si éclairage artificiel	Notation A B C D
A02	PC000002502	Matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation	Notation A B C D
A03	PC000002505	Abreuvement : quantité, qualité et fréquence	Notation A B C D
A04	PC000002535	Présence d'un plan de biosécurité	Notation C/NC
A05	PC000002538	Attestation de formation du référent biosécurité	Notation C/NC
A06	PC000002512	Aire d'équarrissage : implantation, absence de cadavre à l'air libre	Notation A B C D
A07	PC000002536	Présence et utilisation d'un SAS	Notation C/NC
A08	PC000002524	Présence des documents d'accompagnement (chargement et déchargement), ainsi que la présence le cas échéant, d'une attestation de sites liés enregistrée auprès de BD Porc	Notation C/NC
B	PC000001806	Détention des médicaments (dans les zones où sont détenus les animaux et en dehors)	Texte
B01	PC000001807	Accès - sécurité (médicaments regroupés rangés dans des espaces/équipements prévus à cet effet, avec accès maîtrisé	Notation A B C D
B02	PC000001808	Propreté	Notation A B C D
B03	PC000002250	Médicaments périmés (pour ceux non séparés du stock utilisable, noter noms + dates de péremption + quantité	Notation A B C D
B04	PC000001811	Gestion des dates de péremption après ouverture (injectables : 28j sauf mention autre sur la notice)	Notation A B C D
B05	PC000001812	Gestion du stockage au froid	Notation A B C D
B06	PC000001813	Stockage des aliments médicamenteux (sac et vrac)	Notation A B C D
C	PC000001814	Gestion des déchets d'activité de soin et des déchets de médicaments	Notation A B C D
D	PC000001815	Tenue du registre d'élevage : exploitation, mouvements, aliments, visites	Texte

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
D01	PC000001816	Caractéristiques de l'exploitation, encadrement zootechnique, sanitaire et médical pour chaque espèce animale	Notation A B C D
D02	PC000002251	Données relatives aux mouvements d'animaux vivants ou morts	Notation A B C D
D03	PC000001818	Aliments : étiquettes, bons de livraison	Notation A B C D
D04	PC000001819	Aliments coccidiostatiques : enregistrements de la distribution (nom, identification animaux, dates début et fin) + respect temps de retrait	Notation A B C D
D05	PC000001820	Présence du registre des visites (à viser par l'inspecteur)	Notation C/NC
E	PC000001821	Cas particulier des équidés	Texte
E01	PC000002260	Présence du document d'identification (livret) de chaque équidé présent.	Notation C/NC
E02	PC000001823	Pour les équidés non exclus : les ordonnances ne comportent pas de médicament devant entraîner l'exclusion définitive (sans LMR et non substance essentielle)	Notation C/NC
E03	PC000001824	Pour les équidés non exclus : pour les ordonnances comportant une substance essentielle, le traitement est enregistré dans le feuillet médicamenteux*	Notation C/NC
F	PC000001825	Test médicament (équidés inclus) : choisir un médicament soumis à ordonnance, si possible Antibiotique critique, soit présent en stock soit prescrit. A répéter pour au moins 3 médicaments.	Texte
F01	PC000002255	Médicament testé : nom et n° de lot	Texte
F0101	PC000002256	Autorisation du médicament (et non réservé à l'usage professionnel)	Notation C/NC
F0102	PC000002257	Absence de médicament interdit pour le type de production (statut LMR conforme)*	Notation C/NC
F0103	PC000001832	Fournisseur : achat auprès d'un ayant-droit autorisé (vétérinaire, pharmacien groupement agréé ; noter le nom)	Notation C/NC
F02	PC000001833	Ordonnance	Texte
F0201	PC000001834	Présence de l'ordonnance correspondante	Notation C/NC
F0202	PC000001835	Mentions obligatoires sur les ordonnances** : identification précise des animaux ou du lot	Notation A B C D
F0203	PC000001836	Mentions obligatoires sur les ordonnances** : vétérinaire, n° ordinal, détenteur, date prescription, Si PHEC date dernière visite, signature	Notation A B C D
F0204	PC000001837	Mentions obligatoires sur les ordonnances** : Nom médicament (ou du prémélange avec son taux d'incorporation), Posologie, voie d'administration, durée de traitement, quantité prescrite	Notation A B C D
F0205	PC000001838	Mentions obligatoires sur les ordonnances** : temps d'attente conforme	Notation C/NC
F0206	PC000002258	Mentions d'exécution sur les ordonnances**: date, quantité, n° d'ordre de délivrance +/- "remis par"	Notation A B C D
F03	PC000001839	Prescription sur examen clinique : justificatif d'un examen clinique ***	Notation C/NC

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
F04	PC000001840	SSP = prescription dans le cadre d'un suivi sanitaire permanent	Texte
F0401	PC000001841	SSP*** : par un des vétérinaires du cabinet qui donne les soins réguliers	Notation C/NC
F0402	PC000001842	SSP*** : présence d'un BSE de moins d'un an	Notation C/NC
F0403	PC000001843	SSP*** : présence d'un protocole de soins de moins d'un an	Notation C/NC
F0404	PC000001844	SSP*** : BSE et protocoles de soin signés de l'éleveur et du vétérinaire	Notation C/NC
F0405	PC000001845	SSP** : contenu du BSE conforme	Notation A B C D
F0406	PC000001846	SSP** : contenu du protocole de soins conforme	Notation A B C D
F0407	PC000001847	SSP*** : visite de suivi annuelle ou autopsie pour volailles et lapins = compte-rendu +/- visa registre	Notation C/NC
F05	PC000001848	Prescription dans le cadre d'un PSE de groupement ***: visite de moins d'1 an (5 ans abeilles, 3 ans CIA) = compte-rendu + visa registre	Notation C/NC
F06	PC000001849	Prescription d'antibiotique critique - AIC (à partir du 1er avril 2016)	Texte
F0601	PC000001850	Prescription d'AIC *** : justificatif d'un examen clinique = visa du registre des visites ou compte-rendu d'autopsie	Notation C/NC
F0602	PC000001851	Prescription d'AIC *** : présence d'un résultat d'analyse bactériologique avec identification de la souche et antibiogramme datant de moins de 3 mois	Notation C/NC
F07	PC000001853	Enregistrement des traitements	Texte
F0701	PC000002259	Enregistrement : le traitement correspondant est enregistré	Notation A B C D
F0702	PC000001856	Enregistrement = médicament, animaux+ voie+dose ou réf à l'ordonnance si ces 3 infos y figurent, dates début et fin de traitement	Notation C/NC
F08	PC000001857	Respect de la prescription (animaux désignés, posologie, durée de traitement, voie d'administration)	Notation C/NC
F09	PC000001858	Respect du temps d'attente : pertinence des moyens mis en œuvre (cession d'animaux = transmission ordonnance)	Notation A B C D
F10	PC000001859	Respect du temps d'attente = rapprochement dates de départ abattoir et enregistrement des traitements	Notation C/NC
G	PC000001860	* anomalie relevant ou non de la responsabilité de l'éleveur : à déterminer dans le cadre de l'inspection	Texte
H	PC000001861	** anomalie ne relevant pas de la responsabilité de l'éleveur : il n'en est pas tenu compte dans l'évaluation de l' établissement	Texte
I	PC000001862	*** anomalie relevant de la responsabilité partagée de l'éleveur et du prescripteur et/ou fournisseur des médicaments	Texte

Liste des informations complémentaires associées

Code	Libellé	Obligatoire	Affichable rapport
PHELV_ALIM1	PHELV_ Fournisseur d'aliments : nom(s) usine(s)	Non	Non
PHELV_ALIM2	PHELV_ Fournisseur d'aliments médicamenteux : nom(s) usine(s)	Non	Non
PHELV_ANX1	PHELV_Animaux détenus_espèces	Non	Non
PHELV_ANX2	PHELV_Animaux détenus_Type	Non	Non
PHELV_GROUPT	PHELV_Adhésion à groupement(s) : nom(s)	Non	Non
PHELV_MEDIC3	PHELV_Achat des médicaments : cabinet vétérinaire (lequel?)	Non	Non
PHELV_MEDICA	PHELV_Achat des médicaments : groupement (lequel?)	Non	Non
PHELV_MEDIC2	PHELV_Achat des médicaments : pharmacien (lequel?)	Non	Non
SPSPC_INTV	Numéro de l'intervention SIGAL	Non	Non
PHELV_MEDIC4	PHELV_Vétérinaire(s) traitant(s) : nom(s)	Non	Non

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : Direction Générale de l'Alimentation

Grille SPA3-SPA-PA_PC : Inspection protection animale : élevage de Porcins version 4

Vademecum

SPA-PA_PC Inspection PA d'un élevage de porcins - version 3

Liste des points de contrôle

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
A	**PC000002526**	**Points de contrôle transversaux**	**Notation A B C D**
A01	PC000002535	Présence d'un plan de biosécurité	Notation C/NC
A02	PC000002538	Attestation de formation du référent biosécurité	Notation C/NC
A03	PC000002536	Présence et utilisation d'un SAS	Notation C/NC
A04	PC000002510	Aire d'équarrissage : implantation, absence de cadavre à l'air libre	Notation A B C D
A05	PC000002532	Registre d'élevage : présence d'enregistrement des mouvements d'animaux	Notation C/NC
A06	PC000002518	Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock (aliments médicamenteux compris), que le traitement est enregistré	Notation C/NC
A07	PC000002528	Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock et soumis à ordonnance, qu'une ordonnance est présente	Notation C/NC
A08	PC000002523	Présence des documents d'accompagnement (chargement et déchargement), ainsi que la présence le cas échéant, d'une attestation de sites liés enregistrée auprès de BD Porc	Notation C/NC
B	**PC000000139**	**Logement et ambiance**	**Notation A B C D**
B01	PC000000616	Hébergement des animaux à l'extérieur	Notation A B C D
B0101	*PC000002140*	*Protection à l'extérieur contre les intempéries et les prédateurs*	*Notation A B C D*
B0102	*PC000002141*	*Limitation des risques pour la santé des animaux sur les parcours extérieurs*	*Notation A B C D*
B0103	*PC000002142*	*Parcs et enclos extérieurs fermés*	*Notation A B C D*
B02	PC000000294	Conception des bâtiments et locaux de stabulation	Notation A B C D
B0201	*PC000002103*	*Matériaux de construction (locaux et équipements) non nuisibles*	*Notation A B C D*
B0202	*PC000002104*	*Matériaux de construction (locaux et équipements) nettoyables et désinfectables*	*Notation A B C D*
B0203	*PC000002236*	*Stabulations/systèmes de contention sans bord tranchant ni saillie blessante*	*Notation A B C D*
B0204	*PC000002183*	*Etat des sols*	*Notation A B C D*

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
B0205	*PC000002184*	*Conception de l'aire de couchage*	*Notation A B C D*
B0206	*PC000002185*	*Logement des verrats*	*Notation A B C D*
B0207	*PC000002186*	*Densité de logement des porcs sevrés et des porcs de production*	*Notation A B C D*
B0208	*PC000002187*	*Dimensions de l'enclos pour les femelles en groupe-exploitations > 10 truies*	*Notation A B C D*
B0209	*PC000002188*	*Densité de logement des cochettes après saillie et truie*	*Notation A B C D*
B0210	*PC000002189*	*Superficie du revêtement plein des sols pour cochettes après saillie et truies*	*Notation A B C D*
B0211	*PC000002237*	*Dimension des caillebotis en béton*	*Notation A B C D*
B03	PC000000951	Qualité de l'air ambiant	Notation A B C D
B0301	*PC000002105*	*Qualité de l'air ambiant : circulation, concentration de gaz, taux de poussière*	*Notation A B C D*
B04	PC000001096	Température et humidité de l'air ambiant	Notation A B C D
B0401	*PC000002106*	*Température et humidité de l'air ambiant*	*Notation A B C D*
B05	PC000000476	Éclairement	Notation A B C D
B0501	*PC000002190*	*Éclairement d'une intensité >ou= à 40 lux pendant au moins 8 heures par jour*	*Notation A B C D*
B06	PC000000525	Environnement sonore	Notation A B C D
B0601	*PC000002110*	*Niveau de bruit*	*Notation A B C D*
C	**PC000000141**	**Matériels et équipements**	**Notation A B C D**
C01	PC000000430	Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement	Notation A B C D
C0101	*PC000002111*	*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement évitant toute contamination*	*Notation A B C D*
C0102	*PC000002112*	*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement évitant toute compétition*	*Notation A B C D*
C0103	*PC000002113*	*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement opérationnels*	*Notation A B C D*
C02	PC000000426	Dispositif de ventilation artificielle	Notation A B C D
C0201	*PC000002159*	*Dispositif de ventilation artificielle (système principal) opérationnel*	*Notation A B C D*
C0202	*PC000002114*	*Dispositif de ventilation de secours et système d'alarme opérationnels*	*Notation A B C D*
C03	PC000001133	Vérification quotidienne des équipements et du matériel	Notation A B C D
C0301	*PC000002115*	*Vérification quotidienne des équipements et du matériel*	*Notation A B C D*
D	**PC000000040**	**Personnel**	**Notation A B C D**
D01	PC000000491	Connaissances et qualifications	Notation A B C D
D0101	*PC000002160*	*Connaissances et qualifications*	*Notation A B C D*
D02	PC000000781	Nombre adapté	Notation A B C D

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
D0201	*PC000002161*	*Nombre adapté*	*Notation A B C D*
E	**PC000000121**	**Conduite d'élevage**	**Notation A B C D**
E01	PC000000646	Interventions sur l'animal sain	Notation A B C D
E0101	*PC000002192*	*Fréquence d'inspection des porcs*	*Notation A B C D*
E0102	*PC000002193*	*Inspection des porcs à l'aide d'un éclairage approprié*	*Notation A B C D*
E0103	*PC000002194*	*Absence de mutilations/Conditions de réalisations des interventions autorisées*	*Notation A B C D*
E0104	*PC000002165*	*Pratiques d'élevage sans souffrance et/ou dommage importants et/ou durables*	*Notation A B C D*
E0105	*PC000002196*	*Absence d'attache des truies et cochettes*	*Notation A B C D*
E0106	*PC000002197*	*Entraves ne causant pas de dommages inutiles et respectant un espace minimum*	*Notation A B C D*
E02	PC000001043	Soins aux animaux malades ou blessés	Notation A B C D
E0201	*PC000002198*	*Soins assurés sans délai aux porcs malades ou blessés*	*Notation A B C D*
E0202	*PC000002168*	*Animaux malades ou blessés : soins appropriés (dont recours au vétérinaire)*	*Notation A B C D*
E0203	*PC000002199*	*Isolement effectif des porcs dont l'état de santé le nécessite*	*Notation A B C D*
E0205	*PC000002200*	*Déparasitage et propreté des truies et cochettes*	*Notation A B C D*
E03	PC000000800	Organisation de l'espace	Notation A B C D
E0301	*PC000002201*	*Regroupement des truies et des cochettes - exploitations de plus de 10 truies*	*Notation A B C D*
E0302	*PC000002202*	*Mesures visant à limiter l'agressivité dans les groupes de truies et de cochettes*	*Notation A B C D*
E0303	*PC000002203*	*Matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation*	*Notation A B C D*
E0304	*PC000002204*	*Mise à disposition de matériaux de nidification une semaine avant la mise-bas*	*Notation A B C D*
E0305	*PC000002205*	*Cases de maternité avec un espace libre derrière les truies*	*Notation A B C D*
E0306	*PC000002206*	*Cases de maternité avec un dispositif de protection des porcelets*	*Notation A B C D*
E0307	*PC000002207*	*Aire de couchage des porcelets*	*Notation A B C D*
E0308	*PC000002208*	*Espace mis à disposition des porcelets*	*Notation A B C D*
E0309	*PC000002209*	*Age au sevrage*	*Notation A B C D*
E0310	*PC000002210*	*Modalités et âge d'allotement*	*Notation A B C D*
F	**PC000000142**	**Matières**	**Notation A B C D**
F01	PC000000205	Alimentation	Notation A B C D
F0101	*PC000002120*	*Quantité et qualité de l'aliment distribué*	*Notation A B C D*
F0102	*PC000002211*	*Fréquence d'alimentation : au moins une fois par jour*	*Notation A B C D*

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
F0103	*PC000002212*	*Alimentation fibreuse et à haute valeur énergétique - truies/cochettes gestantes*	*Notation A B C D*
F02	PC000000155	Abreuvement : quantité, qualité et fréquence	Notation A B C D
F0201	*PC000002213*	*Abreuvement : quantité, qualité et fréquence - permanent à partir de 2 semaines*	*Notation A B C D*
G	**PC000000126**	**Documents**	**Notation A B C D**
G01	PC000000971	Registre d'élevage	Notation A B C D
G0101	*PC000002172*	*Registre conforme aux exigences de la réglementation*	*Notation A B C D*

Liste des informations complémentaires associées

Code	Libellé	Obligatoire	Affichable rapport
SPSPC_INTV	*Numéro de l'intervention SIGAL*	*Non*	*Non*

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : Direction Générale de l'Alimentation

Grille SPA6-SPA_BIO_SUID : Inspection Biosécurité Suidés en élevage version 2

Vademecum

Aucun

Liste des points de contrôle

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
A	PC000002527	Points de contrôle transversaux	Notation A B C D
A01	PC000002501	Éclairement : intensité et rythme journalier si éclairage artificiel	Notation A B C D
A02	PC000002503	Matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation	Notation A B C D
A03	PC000002504	Abreuvement : quantité, qualité et fréquence	Notation A B C D
A04	PC000002532	Registre d'élevage : présence d'enregistrement des mouvements d'animaux	Notation C/NC
A05	PC000002517	Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock (aliments médicamenteux compris), que le traitement est enregistré	Notation C/NC
A06	PC000002528	Contrôler par sondage, pour 3 médicaments entamés en stock et soumis à ordonnance, qu'une ordonnance est présente	Notation C/NC
A07	PC000002522	Présence des documents d'accompagnement (chargement et déchargement), ainsi que la présence le cas échéant, d'une attestation de sites liés enregistrée auprès de BD Porc	Notation C/NC
B	PC000001249	Plan de biosécurité de l'exploitation & enregistrements	Notation A B C D
B01	PC000001250	Existence et adaptation du plan	Notation A B C D
B02	PC000002400	Attestation de formation du référent biosécurité	Notation A B C D
B03	PC000002401	Réalisation des formations internes en biosécurité	Notation A B C D
C	PC000002402	Gestion des flux (véhicules, matériels, personnes et animaux)	Notation A B C D
C01	PC000002403	Définition et délimitation des zones et accès	Notation A B C D
C0101	PC000002404	Plan de circulation et signalisation	Notation A B C D
C0102	PC000002405	Plan de gestion des flux	Notation A B C D
C0103	PC000002406	Quais d'embarquement et aire de stockage	Notation A B C D
C0104	PC000002407	Local de quarantaine	Notation A B C D
C02	PC000002408	Véhicules, matériels, produits et semences	Notation A B C D

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
C0201	PC000001258	Absence de véhicules non indispensables au fonctionnement de l'exploitation	Notation A B C D
C0202	PC000002409	Contrôle du nettoyage et de la désinfection des transports de suidés	Notation A B C D
C0203	PC000002410	Utilisation de matériel spécifique au site ou procédure de nettoyage et désinfection	Notation A B C D
C03	PC000002411	Accès des personnes et sas sanitaire	Notation A B C D
C0301	PC000002412	Sas : Implantation, conception et équipements	Notation A B C D
C0302	PC000002413	Sas : utilisation et procédures	Notation A B C D
C0303	PC000002414	Registre des intervenants	Notation A B C D
C0304	PC000002415	Procédure lors de chargement ou de déchargement de suidés	Notation A B C D
C0305	PC000002416	Mesures de biosécurité au niveau du local de quarantaine	Notation A B C D
D	PC000002417	Gestion de l'alimentation et des litières	Notation A B C D
D01	PC000002418	Absence de nourrissage à partir de déchets de cuisine et de table	Notation A B C D
D02	PC000002419	Protection des aliments vis-à-vis des suidés sauvages	Notation A B C D
D03	PC000002420	Protection des litières	Notation A B C D
E	PC000002421	Nettoyage-Désinfection- Vide sanitaire	Notation A B C D
E01	PC000001276	Entretien des abords des bâtiments	Notation A B C D
E02	PC000000830	Plan de nettoyage désinfection	Notation A B C D
E0201	PC000002422	Nettoyage et désinfection des quais et aires de stockage ou chaulage en plein air	Notation A B C D
E0202	PC000002423	Nettoyage et désinfection de l'aire d'équarissage	Notation A B C D
F	PC000002424	Lutte contre les nuisibles	Notation A B C D
F01	PC000002425	Protection des accès à la zone d'élevage contre les nuisibles	Notation A B C D
F02	PC000002426	Gestion de la dératisation	Notation A B C D
G	PC000001302	Gestion des cadavres	Notation A B C D
G01	PC000002427	Surveillance des animaux et évacuation des cadavres	Notation A B C D
G02	PC000002428	Isolement des cadavres vis-à-vis des suidés domestiques et sauvages	Notation A B C D
G03	PC000002429	Aire d'équarrissage en zone publique	Notation A B C D
H	PC000002430	Protection des suidés d'élevage	Notation A B C D
H01	PC000002431	Séparation entre exploitation commerciale et exploitation non commerciale	Notation A B C D
H02	PC000002432	Absence d'animaux domestiques ou de compagnie en zone d'élevage	Notation A B C D
H03	PC000002433	Système de protection contre les suidés sauvages	Notation A B C D

Code	Code ref.	Libellé	Résultat
H0301	PC000002434	Dispositif pour les reproducteurs, futurs reproducteurs ou suidés pubères	Notation A B C D
H0302	PC000002435	Dispositif pour les autres suidés	Notation A B C D
H0303	PC000002436	Dispositif pour les aires de circulation des suidés domestiques	Notation A B C D
H0304	PC000002437	Protection de la zone professionnelle en cas de passage en zone réglementée	Notation A B C D

Liste des informations complémentaires associées

Code	Libellé	Obligatoire	Affichable rapport
SPSPC_INTV	Numéro de l'intervention SIGAL	Non	Non